

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 12 Avril 2021

-----

**Date de convocation : 24 mars 2021**

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 75

Nombre de suffrages : 80

*L'an deux mil vingt-et-un le douze avril, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri FORGEARD de la Commune de La Ferté Gaucher, sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,*

**Présents : Communauté de Communes des deux Morin :**

*BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PRON Philippe, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – ANCELLE Francis, suppléant – CHERON Emmanuel, suppléant – DHOOSCHE Sylvette, suppléant –*

**Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :**

*CALLUC Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – ESCULIER Dorys, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – GOBARD Éric, titulaire – LEMAIRE Ingrid, titulaire – MENEGAULT Corinne, titulaire – VAN LANDEGHEM Jean-Marie, titulaire – BROCHOT Sandrine, suppléant –*

**Communauté de Communes du Provinois :**

*AGNUS Didier, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire - BONICI Claude, titulaire – BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – FASSELER Philippe, titulaire – HOTIN LETANG Julie, titulaire – MARCHAND François, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – MILLET Jérôme, titulaire - PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – VICQUENAUULT Nadège, titulaire - GALLOIS Catherine, suppléant – LANGLET Bernard, suppléant –*

**Communauté de Communes du Bassée Montois :**

*BERTRAND Luc, titulaire – DEROUX Julie, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire - FORET Sylvie, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – MARTIN José, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – CASTAING Denis, suppléant – FABRY Marc, suppléant – GUERINOT Laurence, suppléant –*

**Commune de Vieux Champagne :**

*MEDJANI Nadia, titulaire –*

**Commune de Vanville :**

**Commune de Saint Just en Brie :**

**Excusés :**

**Communauté de Communes des deux Morin :**

*DENEUBOURG Sandrine – DUCOUP Thierry – LAPLAIGE Didier – PEYRECAVE-MARIN Martine – RENCK Jean-Claude –*

**Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :**

*GUILLETTE Christine – HEMET Patrick – SALA Patrick –*

**Communauté de Communes du Provinois :**

*LEBAT Patrick - PERRIN Catherine – PIERRU Hugo - VOISEMBERT Pierre –*

**Communauté de Communes du Bassée Montois :**

*BEAULIEU Raphaël – CARRASCO Alain – CORBISIER Bruno – GIMENO Isabelle – KLEINRICHERT Patrice – LEMORE Christine – MENARD Sophie – PARQUET Véronique – POULAIN Michel – SAINT-CENE Christine –*

**Commune de Saint Just en Brie :**

CAFFIAUX Thomas –

**Absents :**

**Communauté de Communes des deux Morin :**

BERTHOMIER Gérard - BOCQUET Luc - CASSAGNE Philippe – CHAMPENOIS Christian – MICHELOT Bernard -  
MONBEIG Pierre-Dominique – PHILIPPE Jean-Marie – TALMUFIER Daniel – THIEBLEMONT Gilles –

**Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :**

BRODARD Yves – CARLIER Dominique – COIBION Frédéric – GELSUMINI Patrick – LALLEMENT Thierry –

**Communauté de Communes du Provinois :**

ARTHUR Olivier – BAALI CHERIF Cherifa – BACHELET Stéphane – BANNE Pascal – BONTOUR Alain – COGNYL  
Gérard - de BISSCHOP Bertrand - GALAND Yvette – LEFEVRE Christophe – NAVARETTE Antonio – PANNIER  
Michèle – PERRINO Fabien – ROCIPON Jean-Pierre –

**Communauté de Communes du Bassée Montois :**

CARELLA Cyril – CHAINEAU Francis - CHAPLOT Jean-Luc – FASSIER Delphine – JAMBUT Gérard – JOUNIAUX  
Olivier – JUZWENKO Jérôme – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – LEPATRE Michel – LUCE Laure – PERNET  
Roger – QUÉRÉ Catherine – SALMON Christian – VILLIERS Nadine –

**Commune de Vanville :**

LABATUT Jean-Luc –

**Pouvoirs :**

DENEUFBOURG Sandrine à DE VESTELE Philippe

DUCOUP Thierry à DE VESTELE Philippe

PERRIN Catherine à BOULLOT Alain

LEMORE Christine à REMBLIER Stéphane

PARQUET Véronique à LAMOTTE Xavier

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, AA SERVAZEIX

**Secrétaire de Séance :** Michel LEGRAND

**OBJET : N° 2020-009 – Approbation du comité syndical du 25 janvier 2021**

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 25 janvier 2021 à Provins a été transmis à chacun des membres du Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du lundi 25 janvier 2021 qui n'appelle aucune observation.

---

**OBJET : N° 2021-010 Délibération sur le choix des attributaires des deux délégations de service public d'eau potable et autorisation de la Présidente à signer les contrats**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-1 à L.1411-18, L.1413- 1, L. 1541 et suivants et L. 2129-29,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu l'arrêté interdépartemental 2018/DRCL/BLI n° 118 du 26 décembre 2018 portant création du S2e77 ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 5 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Comité technique du 2 décembre 2019 ;

Vu la délibération n° 2019-104 en date du 10 décembre 2019 par laquelle le Comité Syndical a décidé la passation de deux contrats de délégation de service public distincts portant respectivement sur la production, le transport et le stockage d'eau potable d'une partie de son territoire (lot 1) et sur la distribution d'eau potable d'une partie de son territoire (lot 2) ;

Vu l'avis de concession publié le 15 mai 2020 au BOAMP sous le numéro 20-64620 et sur le profil acheteur [www.synapse-entreprises.com](http://www.synapse-entreprises.com);

Vu les avis du 23 juillet 2020 de la Commission de délégation de service public jugeant les candidatures recevables et les capacités des candidats suffisantes ;

Vu l'avis du 8 septembre 2020 par lequel la Commission de délégation de service public a formulé un avis sur les offres initiales et s'est prononcée en faveur de l'invitation des soumissionnaires aux négociations dans les deux lots ;

Vu le rapport de la Présidente portant sur les deux lots et ses annexes adressés aux élus 26 mars 2021 ;

Vu la présentation effectuée lors du comité par la présidente

Après avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :

- **APPROUVE** le choix de l'opérateur SAUR comme attributaire de la convention de délégation de service public pour la production, le transport, le stockage d'eau potable sur une partie du territoire du S2e77 ;
- **APPROUVE** les termes de la convention de délégation de service public pour la production, le transport, le stockage d'eau potable sur une partie du territoire du S2e77 et de ses annexes ;
- **APPROUVE** le choix de l'opérateur VEOLIA comme attributaire de la convention de délégation de service public pour la distribution d'eau potable sur une partie du territoire du S2e77 ;
- **APPROUVE** les termes de la convention de délégation de service public pour la distribution d'eau potable sur une partie territoire du S2e77 et de ses annexes ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, à procéder à la signature des deux conventions de délégation de service public pour la production, le transport, le stockage (lot n° 1) et la distribution (lot n° 2) d'eau potable sur une partie du territoire du S2e77, de leurs annexes respectives, ainsi que tout acte s'y rapportant et à prendre toutes les mesures et décisions nécessaires à leur exécution ;

**OBJET : N° 2021-011 Fixation du montant de la prime salissure**

Vu la délibération 2019-032 du 28/01/2019 fixant le régime indemnitaire du personnel sous statut de droit privé et en particulier fixant la prime salissure à montant de 46 € Net

Vu que cette catégorie de primes est soumise à cotisation sociale

Cette prime est versée mensuellement aux agents du service technique

Mme la présidente propose de reprendre une délibération fixant le montant brut soit 60 €

Après avoir entendu la présidente,

Le comité syndical après avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de fixer la prime salissure à 60€ Brut.

---

**OBJET : N° 2021-012 – Décisions de la présidente prises depuis le 21 décembre 2020**

Mme la Présidente fait part à l'assemblée des décisions prises par délégation :

✓ Décision 2020-15 du 21/12/2020 :

Effacement des dettes suite à la demande d'effacement de la banque de France pour des dossiers en procédure de rétablissement personnel et de société en redressement et liquidation judiciaire pour un montant total de 9 655,19 € HT.

✓ Décision 2021-01 du 10/02/2021 :

Désignation de l'entreprise LA LIMOUSINE, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à Sablonnières – Le Vautron, pour un montant total de 482 833,30 € HT.

✓ Décision 2021-02 du 16/02/2021 :

Désignation de l'entreprise CISE TP, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à Dagny – Fontaine Ramée, pour un montant total de 500 922,00 € HT.

✓ Décision 2020-03 du 05/03/2021 :

Désignation de l'entreprise BIR, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à Melz sur Seine – Blunay, pour un montant total de 677 516,00 € HT.

## **POINTS DIVERS**

### **1. Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).**

Il a été rappelé que :

- La Compétence Production, Transport, Distribution de l'Eau Potable est assurée par **le S2e77**. Cela signifie que le renouvellement de réseau est à la charge du S2e77.
- La Compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est assurée par **les Communes**.

De ce fait, la pose de poteaux/bouches incendie, bâches incendie ou renforcement de réseau pour la DECI est à la charge des Communes (ou aménageurs).

Un flyer récapitulatif de la procédure et des délais sera communiqué aux mairies.

### **2. Point Travaux**

Présentation des travaux en cours sur chaque zone les Vice-présidents en charge des travaux

#### Zone NORD-EST :

- Démarrage des travaux de renouvellement de réseau à Sablonnières et Dagny
- Analyse des offres pour des futurs travaux de renouvellement de réseau à Saacy sur Marne et réhabilitation de réservoirs à Bellot
- 

#### Zone TRANSPREAUVINOIS :

- Finalisation des travaux de la phase 1 de l'interconnexion
- Préparation des travaux de la phase 2 et 5
- Démarrage des travaux de renouvellement de réseau à Melz sur Seine

#### Zone BASSEE MONTOIS :

- Finalisation des travaux de déconnexion du forage de Bazoches les Bray
- Finalisation des travaux de réhabilitation de la station de Gurcy le châtel
- Préparation des travaux de renouvellement

### **3. Point Site Internet**

La Présidente informe que le site internet du S2e77 <https://www.s2e77.fr> et l'agence en ligne de la Régie SNE77 <https://regie.sne77.fr> sont opérationnels. Notre priorité est l'usager. Il pourra à la fois payer sa facture d'eau et retrouver des informations sur le prix de l'eau, des informations pédagogiques et des conseils pratiques.

Présentation du site S2e77 et de l'agence en ligne par la Vice-présidente en charge de la communication.

Une communication sur l'ouverture du site sera envoyée à tous les élus.

### **4. Informations diverses**

- CTEC

Le CDD du précédent animateur CTEC ayant pris fin. Nous avons procédé au recrutement d'un nouvel animateur qui arrive le 03/05 prochain.

- Groupe mode de gestion

Cette réunion est avancée au 05/05 matin.

- Bâtiment modulaire

Le permis de construire correspondant au bâtiment modulaire pour Rebais va être déposé prochainement.

- Gestion de crise :

Lorsque les communes en délégation rencontrent des difficultés majeures (arrêt de la production, soucis de qualité d'eau distribuée nécessitant la distribution de bouteilles d'eau ou autres), le délégataire doit alerter le syndicat.

Cependant, en cas de crise, si les élus n'obtiennent pas les informations auprès de leurs délégataires, ils peuvent contacter le numéro d'astreinte élus de la Régie au 01 64 04 52 50, qui fera le relais avec les services du syndicat

### **CLOTURE DE SEANCE**

La Présidente remercie la Commune de la Ferté Gaucher pour son accueil et lève la séance à 20h00.

Le secrétaire de séance  
Michel LEGRAND